

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 11/04/2022

Séance du Vendredi 15 Avril 2022

DATE D'AFFICHAGE

LE : 19/04/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 10

VOTES : 13 pour

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le vendredi 15 avril à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 11 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET

ABSENTS EXCUSES : Alexandre PARIS (pouvoir remis à M. AIGNEL), Isabelle PANCHOUT, (pouvoir remis à M. MAZURE), Rémi PONT ((pouvoir remis à Mme VALLET), Tom KUBLER, Lydia KONYA

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 (avec résultat de la CAISSE DES ECOLES - dissolution au 31.12.2021 par délibération N°2021-57 du 16.11.2021)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ce jour, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un excédent de 358 023.11€
- un déficit de fonctionnement de : 0.00€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

		EUROS
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	EXCEDENT :	+ 133 431.09€
	DEFICIT :	0.00€
B	RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	
	EXCEDENT	+ 221 683.08€
	DEFICIT	0.00€
B1	RESULTAT DE LA CAISSE DES ECOLES (dissolution au 31.12.2021)	Excédent :
		+ 2 908.94€
C	RESULTAT A AFFECTER (=A+B+B1)	+ 358 023.11€
D	solde d'exécution de la section d'investissement	
	EXCEDENT :	0.00€
	DEFICIT :	- 65 568.94€
E	Restes à réaliser de la section d'investissement	DEPENSES :
		0.00€
F	Restes à réaliser de la section d'investissement	RECETTES :
		0.00€
G	solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement
		0.00€
H	BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)	-65 568.94€
AFFECTATION DE C		
1	en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)	-65 568.94€
2	Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068	0.00€
3	Report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)	+ 292 454.17€
	Pour mémoire report en investissement au compte D 001 (=D) au compte R 001 (=D)	- 24 493.39€ 0.00€

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 15 avril 2022.
Le Maire Hélène MARTINEZ

